



ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

VILLE DE CREIL

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
du mardi 13 octobre 2026**

CONVOCACTION

Date : 7 octobre 2026

Affichée le : 7 octobre 2026

L'an deux mille vingt six, le treize octobre à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Omar YAQOUB, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 30

Votants : 39

Pouvoirs : 9

Absent : 0

Étaient présents : M. Omar YAQOUB - M. Abdelaziz RIFI SAIDI - Mme Danielle SOKOLONSKI - M. Amadou KA - Mme Peggy MOUELLÉ - M. Mohamed ASSAMTI - Mme El Hame EL HARCHAOU - M. Thierno DIALLO - Mme Rosa OULD SAID - Mme Fadhila KEZZOUL - M. Mohamed CAHOUC - M. Marouane BOUJDOUN - Mme Karima BOUHAMIDA - Mme Patricia RÉGENT - Mme Dalila SAHNOUNE - M. Oumar KA - Mme Nazish PERVAIZ - M. Mohamadou M'BAYE - Mme Néjia CHOUIKHI - M. Ayaovi SEKLE - Mme Marieke TAOUK - M. Bienvenu MOUELLÉ - M. Ahmed BOUKHALFA - M. Adnane AKABLI - Mme Döndü ALKAYA - M. Emmanuel PERRIN - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - Mme Majida EL BAKKALI - M. Karim BOUKHACHBA.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE

DE LA VILLE LE

15 OCT. 2026

DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

19 OCT. 2026

Absents représentés

M. ZAFAR Amir

Mme TOUATI-AHMED Wanessa

M. NOUWYNCK Alexandre

Mme ALHERBE Bénédicte

Mme YAQOUB Sarah

M. FADHLI Heddi

Mme BEJAOUI Nabila

Mme DHOURY-LEHNER Sophie

Mme FAZAL Loubina

Pouvoir à Mme PERVAIZ Nazish

Pouvoir à M. KA Amadou

Pouvoir à Mme EL HARCHAOU El Hame

Pouvoir à Mme MOUELLÉ Peggy

Pouvoir à M. RIFI SAIDI Abdelaziz

Pouvoir à M. DIALLO Thierno

Pouvoir à M. ASSAMTI Mohamed

Pouvoir à M. DEME Abdoulaye

Pouvoir à Mme LAMBRE Fabienne

Absents non représentés

Secrétaire de séance : Danielle SOKOLONSKI

36 Adhésion - Association "Sur les canaux du nord, dans le sillage de Robert Louis Stevenson"

■ Rapport de présentation :

Dalila SAHNOUNE, Conseillère Municipale

L'Association « Sur les canaux du nord, dans le sillage de Robert Louis Stevenson » a pour mission de fédérer ses adhérents autour d'actions culturelles pour valoriser l'auteur Robert Louis Stevenson et faire découvrir au plus grand nombre les régions qu'il a parcourues en 1876.

Ses missions principales sont :

- Mettre en réseau les acteurs situés sur l'itinéraire de Stevenson en 1876 (individuels, touristiques, culturels, collectivités territoriales) ;
- Faire connaître Stevenson, échanger des savoirs et idées sur l'écrivain ;
- Faire découvrir les régions parcourues par Stevenson au plus grand nombre (voyages sur la Sambre en canoë comme Stevenson, concerts, pièces de théâtre, projets pédagogiques, balades contées, application de randonnée) ;
- A travers sa participation au réseau européen « Dans les traces de Robert Louis Stevenson » :
 - valoriser et protéger le patrimoine naturel et culturel, tout en participant à un développement social économique responsable des territoires,

- Transmettre l'intérêt pour la culture et la citoyenne et européenne notamment aux jeunes générations,
- favoriser la rencontre entre européens grâce à un tourisme culturel et sportif accessible à tous, y compris aux personnes handicapées.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
 Reçu en préfecture le 19/10/2026
 Publié le
 ID : 060-216001743-20261019-36DEL_CM131026-AU

Il vous est demandé d'approuver l'adhésion de la ville à l'association « Sur les canaux du nord, dans le sillage de Robert Louis Stevenson », et d'autoriser le versement de la cotisation annuelle d'un montant de 50 €.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
 Vu l'avis de la commission « Culture, Vie Associative, Mémoire et Patrimoine Historique » en date du 14 septembre 2026,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote

Votants : 39	Pour : 39	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver l'adhésion de la ville à l'association « Sur les canaux du nord, dans le sillage de Robert Louis Stevenson ».

Article 2 : d'autoriser le versement d'une cotisation annuelle dont le montant pour 2026 s'élève à 50 €.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante au compte prévu à cet effet au budget de la Ville.

CREIL, le **19 OCT. 2026**
 Pour extrait certifié conforme,



Omar YAQOOB

Maire de Creil
 Président de l'ACSO

Danielle SOKOLONSKI

La secrétaire de séance